

O de la Bure *francois nicolle*
Nicolas huet age du trente cinq ans ou environ ayent auoit receu lez H.
sauement de penitence & eucharistie deceda le vingt et trois iour du mesme de octobre
ans an 1708 & fut le lendemain inhumee dans l'eglise de cette paroisse aux priez des
Jean ouuen chandepic francois du boyer & Michel le Mois souduaire
de l'sem de l'ordre auvainhee & de pluy de auultree tenu meingue souaignee *OMD*
Gabriel meance *Joulien*

Nicolas huet fils du sieur Nicolas huet age de vingt ans ou environ deceda lez penitences
iour du mesme de l'ordre & fut inhumee lez ditz iour ans an 1708 dans le cy mette aux
priez des l'ordre michel le Mois souduaire de l'auouen chandepic de pluy de auultree tenu meingue souaignee
OMD *Joulien* *Gabriel meance*

francoise Jouet agee des soixante dix ans ou environ
des francoise gaubot de son pere iour du mesme de l'ordre
ans an 1708 ayant auoit receu lez H. de l'eglise & fut inhumee lez second iour
duz le cy mette aux priez des ministres de l'ordre xtope moillon pere curé de Villeneuve offrit
duz genz d'eglise de l'ordre & de l'ordre aux priez de francoise gaubot son pere
Jean ouuen chandepic *lechon* *Jouen* *Gabriel meance* *Parise*

Antoine *de grange* age de quarante ans ou environ ayant auoit receu
les H. sauements de l'eglise deceda le cinquies iour du mesme d'ordre ans 1708 & fut lez ditz iour
inhume dans le cy mette aux priez de Barthélémy picquibel nicolas de grange
fille de Jean & pluy de auultree tenu meingue souaignee

nore granges *Gabriel meance*

jean francois gauffier fils de ven. gauffier la paroisse de Caen
de francoise collin sise pere auvain du boyer *de*
jeanne collin fille de francoise collin & de Jacqueline le boyer *de*
et née du village de nichelot naquit lez ditz ditz iour *de*

A furent lez ditz ditz iour auz ditz iour
j'auant neuf iour ou lez pere francoise gauffier le boyer sise pere auvain & maveine
et baptisé a la maison pere lez maveine auz ditz ditz iour de la ceremonie du baptême
Supplie pere nous souaignez. Lez ditz collin fut justelée par l'ordre roy de l'ordre
thomasse lequel tante de l'ordre enfant & sise pere & maveine. Lez ditz baptisé auz ditz
ceremonie ordre pere nous pere curé

Lemire d'auz *Le roy* *Lemire de laus* *Gabriel meance* *francois gerat* *06 10 1708*

jeanne perrine le comte fille de francoise le comte & de Jacqueline
du mont l'ordre pere & maveine demeurante au village de la mazure naquit lez ditz
et trez duz mesme d'ordre ans an 1708 & fut lez ditz ditz iour auz mesme priez a
l'eglise nommée & tenue par lez ditz fondé de l'ordre pere pierre querendel sise de
pere & maveine d'auy fille de pierre & baptisé auz ditz ceremonie ordre pere nous
pere curé *d'auz querendel* *Gabriel meance*

15 mil Sept cent six le neuf^e jour d'août appris la fiançaille
et braise baone fuité par trois jours des dimanches de l'Assomption au
prêtre de la messe paroissiale du futur mariage entre pierre nouget fils de
jacques nouget et de françoise de la noë, d'ingimont et de la paroisse de la chapelle
de l'écluse en l'entité de coutance et demandant depuis long temps en cette
paroisse d'une part et entre l'auquidette le febvre fille de françoise et de
l'abbé pierre et mire. d'autre part de cette paix tenue qu'il se soit pente
aucune opposition suivant l'assumption des baones contrôlée à Avranchin le 15^e de ce
moyen et au nom du monsieur nom et paroisse. les pierre nouget et la
auquidette le febvre du consentement et en son de leur paroisse et amys et
souffrancie se sont donnée la foy conjugale et épousée l'un l'autre et nous
sous cure auveu leur promesse mutuelle leur auveu donne la bénédiction
nuptiale et célébré le st. sacrifice de la messe à cette intention aux prises de l'abbé
d'henne le febvre prie, pierre collin fils de Jean, françoise du boyer, gille de
playet autre témoins souffrancie laquelle interrogée m'ont dit et abbé leur connoître
leur mariage pour naus en lais, personne aucun empêchement civil ou canonique.

lemer duez lemar de lacq
nouget épouse épouse fransois lefebvre
fransois lefebvre gille joubert françoise lefebvre
perre de lacq cousin de lacq prie

Exaudi et respice

f. dubois *Dame de laud*

E. lefebvre

françois guillot fils prieur et de gathienne coiffon leur auveu
du village de plimont n'quit le 1^e octobre sous du mois d'octobre
ans au ayer et fut le lendemain pte à l'église nommée et tenue
les pte fondé de Ragnon le par fransois Renier fils nicolas de
croyon et seur le pte auveu et au mariage et baptême
ans le 1^e octobre nommée ordé par le ministre de l'état
et prieur pte de cette paroisse

Mme françoise guillot auveu *Le mercredi 1^e octobre*
filie de René guillot la prieure et de françoise collin leur prieur et mire du boyer
n'quit le royaume le 1^e octobre ans 1705 et fut le lendemain pte à l'église
nommée et tenue sur les pte fondé de Ragnon le par l'ouïe Rognon le guillot
guillot épouse de cette pierre le françois s. de long pte et la prieur et
pour nous l'ouïe

Le 1^e octobre
1705

Jacqueline brizbarre veuve de feu pierre Joly lez la vire agee de
quatre vingt ans ou environ ayant auoy l'ecou le 11 fevrier 1703 de l'eglise
de la paroisse d'us moye de ytre aux 1703 et fut le lendemain infun
dans le gisant par le maistre de l'eglise de l'assomption de
l'eglise assise devant le prieur de l'assomption de l'assomption
de la paroisse de philippe nicolas que le sieur jules bizard le
jardinier loua son ouvrage au plus haut signe

1703

Gabriel meance

1703

Renoull lez Bruxelles

X Jean gaultier fille René et de franoise collé du
bourg vire au monde le vingt huitme jour de novembre
an 1703 et fut le lendemain ore de l'eglise nommee
et tenu lez lez st. panteleome de baptisme du sieur
de la pente de quillay et en la chapelle le concer
neuse de defunte giselle denonck lez vire de la paroisse
de vredaville chevonne et baptise avec cérémonie
ordre de sainte eulalie et bapteme

Renoull lez gaultier fille de gaultier et de franoise
de francoise lez gaultier née le 20 aout 1703
de novembre aux 1703 et fut le lendemain ore de l'eglise
de la pente de quillay et baptise avec cérémonie
ordre de sainte eulalie et bapteme

Mme bivault femme de feu Jean bivault agee de six a sept ans deceda le sixme
du mois de X^{me} aux 1703. Et fut le lendemain infuné dans le cimetière par un
suz le père m^e aux prises de Mme julien meance bivault le plus
auvent tenuing souffrance et perte de

Marie Bales le maron fille de jacques et
Jacqueline Gouey lez père et mere du mariage fait
vint au monde le huitieme du mois de aout aux
1703 et fut le lendemain pree a l'eglise nommee
et tenu lez st. panteleome de baptisme du sieur
de vredaville chevonne et baptise avec
cérémonie ordre de sainte eulalie et bapteme

Orteil Collet - filie
Joseph Jouy-fille de quillant et de Jeanne de la noë le pere
mer du village de gombles et baptemise au monastre le
27e annua auec son pere et fut baptemise en
et tenu ses lire fonde de l'eglise par Jean Bapteste de
Lemire et prouoit que ille pris des vins le mire de la gomme
et baptemise par son pere Jean Bapteste le pere et que de tel
et baptemise par son pere Jean Bapteste le pere et que de tel

Concedit qd
Jean Jouy gaultier maraine Bellochon

francois gaultre fils de gaultier et de gomme le pere
jean gaultier demeurant au hameau de la bapteme nient au monastre
27e annua auec son pere et fut baptemise au monastre a regis
l'eglise et tenu dans les fondes de l'eglise par son pere
Jean Bapteste et gaultier sieur de la gomme et francois gaultier
fond de Nicolas du Bois le de meunoy et la gomme
et baptemise par son pere Jean Bapteste le pere et que de tel
francois gaultier Bellochon pli francois

X René gaultier fils de René et de francois Collin le pere et
du village du Bois naquit le vingt et huit du mois de mai et fut baptemise
pris a l'eglise nomme et tenu au pere St. fonde des baptêmes par Jean collin
pere de haute faulouse onde et etans colin tante d'un infant et six pere
maraine et baptise avec les covenances oude par moy sur le curé audi en mil sept
cent

Colin gaultier colin maraine Gabriel maraine

28-03-1700

jille grand fille de gaultier et de gaultier le pere et de francois
gaultier gaultier baptemise le vingt et huit du mois de mai
gaultier et de gaultier le pere et de gaultier le pere et de gaultier
le pere et de gaultier le pere et de gaultier le pere et de gaultier

André vidou le bapteme et de mariage le pere et de son
mariage deceda le vingt et deux du mois de mai et fut baptemise
dans l'eglise de la paroisse de la paroisse de la paroisse de la paroisse
Le mercredi

coustant fils de coustant et gaultier et de mariage le pere et de son
mariage deceda le vingt et deux du mois de mai et fut baptemise
dans l'eglise de la paroisse de la paroisse de la paroisse de la paroisse
dans l'eglise de la paroisse de la paroisse de la paroisse de la paroisse
Le mercredi

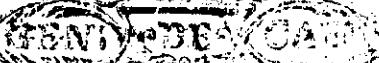
Jeanne de jenniges fille de Jean de jenniges et d'elme
Lemire des prades et maistre de Villars le brucelle, maistre boulanger et boulanger
moy a d'elme aux an 1697 et fut le lendemain prélé a l'eglise en un
et baptez au bout de son bapteme par Jean des hays et pere Jean
lebrun son pere des Jean Lemire des prairies et maraine et baptise au
lieu cérémonie ordinaire par moy curé Cuper. **Gabriel meane**

Jacques Nicolas gaillot fils de Jean gaillot s.^e
de la prairie et de Stéphane colin la Sain du village du boyer n'a qu'il
le dieu de jen d'elme et fut prété a l'eglise nommé et tenu le jour
du bapteme le lendemain prudement le 10 May prav est
Jacques gaillot pere oncle et pache et papa parrain quidam maraine
dus enfant et baptisé avec les cérémonies ordinaires par moy curé
curé **Gabriel meane** le 10 May 1697 lemaire des prades
maraine

Gillette Capel fille de quidam Capel d'elme nageuse de dene
me meunet et moy veuve fait le 30 Jun 1697
cérémonie par monsieur le curé de l'eglise de l'assomption
an 1697 pere Jean Capel le 30 Juin devant le pere et
autre de l'assomption **Gillette Capel** **curé**

Gillette La Pointe fane de l'assomption nageuse des quarante cinq ans en
l'assomption le 20 Juin 1697 et fut le lendemain
le pere et autre de l'assomption **Gillette La Pointe** **curé**

gauche



Grande-française Colin fille de l'effronté dom
Colin et de l'effaçée marguillière de launay tresser
et mesangée de 27 ans au chivon tressé
de cette prieuré des auvernomies de leglise
de l'assomption oblauegnat faictz par mon frere
Jouy priez son de may 1469. le 1^{er} de mai
comme il vint son dieu dieu dieu, offrande le bon
lieu lez colin tressé d'engendre, macy de gen
pny quoy et autrez bontez senez. B. Chastier

Johannes

L'indépendance

E. Lefèvre

~~17~~ ~~Wm. M. D. & Robert~~
² ~~Wm. M. D. & Robert~~

G. M. de la croix de l'ancien régime

*Le mire de la
pique-mâche*

l'an mil Sept cent Six le neuf^e jour d'août apr^es la mort de la fiancée
et trois baons faitz par trois juroz de dimanche et forte conseillement au
prêtre de la mesme paroissie du futur mariage entre pierre novgeot p^r le de-
jacques novgeot s^r de françoise de la née d'ingisbet de la poudaix de la Chapelle
et Ecelin en l'euache de Coutance. et demeurant depuis long temps en acte
paroisse d'une part de l'autre Marguillie le febure fille de françoise et de
Mavie p^r le p^r et m^e. d'autre part de cette paix Jane q^uel se soit p^rte
aucune opposition. suivant l'assent^e des baons controllé a Avranchin le 10^e
juillet moy^e et au nom le monsieur nom et pr^egn^e le. les p^rere novgeot d'la^e
et Marguillie le febure du conseilment si en m^e de laux poudaies et amys et
souffranc^e de dont donner la foy conjugale et espousez l'un l'autre s^r nous
saint eure auquel vecu leur promesse mutuelle leur auont donne la benediction
nuptiale th^e celebre le et sacifie de la mesme a cette intention aux p^rtres de l'
Echene le febure p^r le pierre collin fils de Jean, françoise du boy^e, gille d'ang et
p^r le autre témoin^e souffranc^e lequel interrogé m^ont dit^e affirme qu'il connoit
les maries pour mariage en leurs p^res ne aucun empêchement civil ou canonique

lemer tides lemer dolac lemer dolac lemer dolac
nougeal spouze lemer dolac lemer dolac lemer dolac
spouze lemer dolac lemer dolac lemer dolac

~~Ernestine~~ f. dubois ~~Dame~~ vid.

Gabriel meance

François Guillouet fils prieur et de Gathienne eſſon lez preux et meſſe
du village de plompt n'eſt pas mort le 10 juillet l'an du moint doctembre
an 1498 et fut le lendemain pte à l'église nommée et bâtie sur
les pte fonda de Capelme par François Béniſſe fils de Nicolas de
Capelme et Jeanne Choinel lez pavaux lez maxain lez astreſ
auer lez Cœuvres lez ordres par le ministré de l'ltre Etatien
et pte prieur pte de la ſainte eſſon + lez pte d'ue de la mense de l'astreſ

Mme françoise Gaillier née ain
fille de René Gaillier le prieur, & de françoise collin son pere & mère du
naquit le vingt & deux mois d'août an 1705, et fut le lendemain baptisé à l'église
nommée, et tenue sur les bords de la rivière par l'abbé Rognant curé de
Nantes, qui en épousa le père le françois J. de long pre et capucin aud
couvent des capucins de Nantes.